



COMMUNIQUE DE PRESSE
Luxembourg, le 24 janvier 2019

LuxFLAG renforce sa position européenne avec le support du gouvernement luxembourgeois

En date du 24 janvier 2019, le Ministre des Finances, Pierre Gramegna, la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg, et la Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Paulette Lenert, ont signé une nouvelle convention pluriannuelle entre le gouvernement luxembourgeois et LuxFLAG, l'agence de labélisation des produits d'investissement durable.

Le gouvernement luxembourgeois valide avec cette nouvelle convention son support et sa confiance envers LuxFLAG et la finance durable en général.

La convention témoigne de la volonté du Luxembourg de renforcer son positionnement dans la finance durable au niveau européen et le rôle fondamental que LuxFLAG est amené à jouer afin d'améliorer la transparence des investissements durables au niveau économique, social et environnemental et d'assurer la confiance des investisseurs dans ces marchés.

Le Ministère des Finances, le Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et le Ministère des Affaires étrangères et européennes, Direction de la coopération au développement s'engagent à financer un subside annuel en faveur de LuxFLAG pour une période minimale de trois ans et ce jusqu'au 31 décembre 2021.

Pierre Gramegna, Ministre des Finances: *« Grâce à la collaboration étroite entre le secteur financier et le secteur publique au sein de LuxFLAG, le Luxembourg s'est établi comme pionnier européen dans le domaine des labels en matière de finance durable. Cette collaboration sera considérablement renforcée par le soutien financier accordé dans le cadre de cette nouvelle convention. Elle confortera en outre la position d'excellence du Luxembourg dans la finance durable. »*

Carole Dieschbourg, Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable: *« La finance durable permettra au Luxembourg de remplir son rôle dans la réalisation du développement durable par la mise en œuvre de l'accord de Paris et de l'Agenda 2030. La transparence est un facteur déterminant afin d'accélérer la réorientation des flux financiers vers des solutions basées sur les énergies renouvelables et une gestion durable des ressources. »*

Paulette Lenert, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire: *« LuxFLAG est un garant de qualité des investissements à impact qui sont effectués à partir du Luxembourg, et qui représentent une contribution considérable de notre pays à la mise en œuvre des Objectifs pour le Développement Durable de l'ONU, notamment à travers les investissements du secteur de la finance inclusive. En effet, sans ces financements et le respect des critères de LuxFLAG, les Institutions de Microfinance auraient moins de moyens et plus de risques. »*



Thomas Seale, Président de LuxFLAG, évoque : « *LuxFLAG anticipe une tendance forte du marché de la finance durable et cet accord permettra à LuxFLAG d'intensifier sa position en tant qu'agence de labélisation clé au niveau européen.* »

Mario Mantrisi, Directeur Général de LuxFLAG, poursuit : « *Nous sommes très fiers et reconnaissants que le gouvernement luxembourgeois porte autant de confiance en LuxFLAG, matérialisée par cette nouvelle convention. Considérant l'évolution rapide du secteur, ce support nous aidera à élargir notre plateforme qui depuis 2006 contribue à l'attractivité croissante de notre place financière.* »

Le subside couvrira la réalisation des objectifs de croissance, l'implémentation de la stratégie de labellisation européenne et permettra à l'agence de poursuivre des investissements adéquats pour maintenir la qualité et préparer LuxFLAG aux défis futurs.



- FIN -

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

Max Dörner
Ministère des Finances
max.doerner@fi.etat.lu
www.mf.public.lu . www.gouvernement.lu
Tél. (+352) 247-82698

Julie Didier
LuxFLAG
julie.didier@luxflag.org
www.luxflag.org
(+352) 22 30 26 – 57